

Les subsides

Le président du Conseil du Trésor, à son poste précédent, a trouvé un moyen facile de contourner le Parlement. Le gouvernement nous demandera de lui donner l'argent dont il a besoin pour aider un secteur industriel en particulier, et il établira d'autres fonds comme celui-là. Quand nous demandons quelles sociétés recevront l'aide, il nous répond que personne ne le saura tant que nous n'aurons pas vu qui la demande. Lorsque nous poserons des questions à ce sujet dans le cadre de l'étude du budget, il va nous répondre: «Comment le saurions-nous? Il s'agit d'une caisse établie pour venir en aide à l'industrie et nous ne saurons que plus tard qui présentera une demande. Nous devons établir cette caisse maintenant, quitte à voir plus tard qui présentera une demande et à décider ensuite en conséquence.» Monsieur le Président, les sociétés de la Couronne vont en profiter pour éviter de revenir demander de l'argent au Parlement.

Avant de quitter le portefeuille du ministre, monsieur le Président, il ne faudrait pas oublier le rôle qu'il a joué dans l'affaire de Consolidated Computer. Il a fait gaspiller plus de 100 millions de dollars de fonds publics. Hier, le président du Conseil du Trésor a poussé l'effronterie jusqu'à faire sans rougir la déclaration suivante à la Chambre, comme en fait foi le hansard à la page 21390:

Encore une fois, madame le Président, je voudrais que la Chambre et le public se rendent compte du fait que la critique officielle du parti conservateur est d'avis que nous avons bien fait de cesser de nous intéresser à Consolidated Computer et de nous fier à la compagnie Nabu.

D'où sort donc le ministre? A l'époque où son prédécesseur à la tête du ministère lui écrivait qu'il tenait les ministres dans l'ignorance sur la situation de la Consolidated Computer, il lui répondait—il l'a fait à plus d'une reprise—nous avons les lettres—que ce qu'il fallait en l'occurrence, ce n'était pas de couper les vivres à cette société, mais d'y investir encore davantage de fonds publics pour l'aider à s'agrandir. Pourtant, il a poussé hier l'effronterie jusqu'à venir parler à la Chambre «des mesures que nous avons prises pour cesser de nous intéresser à la société Consolidated Computer». Si son prédécesseur au Conseil du Trésor ne s'y était pas opposé, nous continuerions d'engloutir des fonds publics dans Consolidated Computer.

M. Gray: C'est moi qui ai pris cette décision.

M. Beatty: Voici maintenant que le ministre est chargé d'élaborer un ensemble de mesures pour avoir barre sur les sociétés de la Couronne et pouvoir leur demander des comptes. Il y a quelques minutes, il nous a dit qu'il étudiait les recommandations du vérificateur général pour voir celles qu'il pourrait accepter. A quoi d'autre pourrions-nous nous attendre de sa part?

M. Wilson: Lui feriez-vous confiance?

M. Beatty: Mon collègue demande si nous devrions lui faire confiance. Jetez seulement un coup d'œil sur les banquettes ministérielles et demandez-vous, si vous aviez \$100 à placer, à quel membre du cabinet—le ministre de l'Environnement (M. Roberts), le président du Conseil du Trésor (M. Gray), le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen), le ministre d'État chargé du Multiculturalisme (M. Fleming), le ministre d'État (Mines) (M^{me} Erola) ou le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy)—à quel ministre vous adresseriez-vous en toute confiance?

M. Clark: Roberts les donnerait à Buchanan!

• (1650)

M. Beatty: Auquel d'entre eux, monsieur le Président, confieriez-vous votre argent? Je crois savoir à qui. Et pourtant, on nous demande de faire un chèque en blanc à ces ministres au nom du peuple canadien pour qu'ils puissent continuer à dépenser, à intervenir sur le marché et à détruire le système canadien de l'entreprise privée. Nous leur disons de dépenser sans compter littéralement des milliards de dollars chaque année dans des sociétés d'État. Comme ces sociétés—qui sont des mandataires de Sa Majesté—accumulent sans cesse des dettes, celles-ci sont systématiquement imputables sur les fonds publics.

Le gouvernement a découvert un autre moyen de fournir de l'argent à ses sociétés sans s'embarrasser de consulter d'abord le Parlement. L'article 29 du bill C-42, qui visait à créer la Société canadienne des postes, permet au ministre des Finances (M. Lalonde) de fournir autant d'argent qu'il le veut aux sociétés pour qu'elles règlent leurs comptes. Les sociétés sont censées rembourser en autant qu'elles le peuvent, mais toute dette qui reste impayée sera imputable sur un autre poste du budget. Quand le moment viendra pour le Parlement d'agir, l'argent aura été dépensé depuis longtemps. Le droit de regard du Parlement ne sera rien qu'une illusion, car on ne peut avoir aucun contrôle sur des dépenses qui ont déjà été effectuées.

Le vérificateur général s'est penché sur les mesures prises par le gouvernement en vue de contrôler les sociétés de la Couronne. Il a cru le gouvernement sur parole lorsque celui-ci a déclaré qu'il voulait améliorer l'obligation de rendre compte. Ayant examiné les propositions gouvernementales, il les a jugées insuffisantes. Le président du Conseil du Trésor y a fait allusion sans trop vouloir s'y arrêter. A la page 63 de son rapport, le vérificateur général établit une analyse comparative du Livre bleu de 1977, du projet de loi des conservateurs, le bill C-27 et de la mesure à l'étude, le projet de loi C-123. La comparaison porte sur 33 éléments. Pour sept d'entre eux, la mesure gouvernementale répond parfaitement aux attentes du vérificateur; dans deux cas, elle y répond partiellement. Le projet de loi C-27, par contre, répondait parfaitement aux attentes du vérificateur dans 25 cas et, partiellement, dans un autre. Malgré cela, le ministre a l'audace de vanter le projet de loi C-123.

Pour ma part, j'irais bien plus loin que ne l'a fait le vérificateur général. A mon sens, les libéraux n'ont pas la moindre intention d'améliorer le contrôle que peut avoir le Parlement sur les sociétés de la Couronne. Leurs actions sont la preuve qu'ils recherchent exactement le contraire. Considéré dans ce contexte, le bill C-123 ne constitue pas simplement une tentative timide et inefficace en vue d'apporter des améliorations. C'est un projet de loi des plus dangereux conçu pour donner une apparence de respectabilité à une mesure qui porte atteinte au Parlement lui-même.

Il ne devrait pas être question de modifier le bill C-123 ainsi que le propose le ministre. Nous devrions, au contraire, le remplacer entièrement par une nouvelle mesure législative qui chercherait véritablement à remédier aux problèmes que toutes les études portant sur les sociétés de la Couronne ont permis de mettre à jour. Il ne faut plus que des sociétés de la Couronne se créent sans le consentement du Parlement. Les sociétés de la Couronne doivent être assujetties aux mêmes lois que leurs